



## Compte rendu réunion du 31 octobre 2009

**Présents** : Penny AUBERT, Paul BONNEL, Marc BURBAN, Xavier CHILOUX, Augustin de COLOMBEL, Olivier ERMENEUX, Loïc FOURNIER FOCH, Yannick HUET, Christophe LE HAY.

**Excusés** : Christophe FENEON, Antoine HIRARDOT, Emmanuel OLLIVIER.

**Absents** : Olivier FLAHAULT, Hubert O'NEILL.

### **Election du Bureau de l'APGGM**

Sont élus à l'unanimité des membres du CA présents et représentés :

**Président** : Christophe LE HAY (76)

Vice Président : Olivier ERMENEUX (3)

**Trésorier** : Loïc FOURNIER FOCH (15)

Trésorier adjoint : Christophe FENEON (68)

**Secrétaire** : Marc BURBAN (55)

Secrétaire adjoint : Yannick HUET (60)

**Conseillers techniques** : Paul BONNEL (49), Augustin de COLOMBEL(16)

### **La Jauge 2010 est consultable sur le site : <http://www.guepards.fr/>**

**VOILES** (Responsable Yannick HUET (60), [yphuet@wanadoo.fr](mailto:yphuet@wanadoo.fr)) :

La commission voile est constitué de : Paul BONNEL (49), Augustin de COLOMBEL (16), Loïc FOURNIER FOCH (15), **Yannick HUET** (60) et Christophe LE HAY (76).

L'AGGPM propose à ses adhérents un marché de l'occasion des voiles et génois, Passer votre annonce sur le forum du site.

Les voiles conformes à la jauge de 2009 sont validées.

Toutes les voiles coupées avant 2010 doivent être conforme à la jauge 2009, pour être validée pour le championnat, elles doivent être tamponnées par le logo Guépard en faisant valider ou mesurer sa voile par un voilier ou au chantier du Guip.

Les voiles coupées en 2010 doivent répondre au gabarit de la jauge 2010 transmise aux voiliers et disponible auprès de Yannick HUET. Seuls les laises horizontales sont autorisées.

Le génois à bavette est interdit, il doit répondre aux cotes définis dans la jauge 2010.

La commission est chargée de contacter tous les voiliers qui fabriquent des voiles de Guépards afin de leur transmettre la jauge 20010 et le gabarit de voile défini, au plus tard lors du salon nautique de décembre.

Aucune voile ne pourra excéder les mesures du gabarit de voile ou de génois défini.

**POIDS** (Responsable : Paul BONNEL, [paul.bonnel@wanadoo.fr](mailto:paul.bonnel@wanadoo.fr)) :

Une série de pesée avant mise à l'eau sera organisée en début de saison 2010, le Guépard devra être pesé avec son équipement. Cela nous permettra de définir plus précisément les mesures à prendre en compte lors de l'AG du 21 août 2010.

Nous encourageons tous les propriétaires à faire remonter les infos à Paul. L'AGPPM a cofinancé l'achat d'un peson avec le chantier du GUIP Il est à disposition des adhérents.

Les propriétaires qui souhaitent se mettre à la jauge actuelle (600Kg, en état de navigation sont encouragé à le faire et rendront ainsi service à l'ensemble pour une prise de décision optimale à l'AG. Nous conseillons d'ores et déjà de placer les poids aux extrémités fixées sur le varengage en avant du mât et juste en avant du coffre arrière

### **DERIVE** :

Nous vous rappelons que toutes les dérives devront être ramenées à 84 cm maxi (mesure la plus courte entre la sortie du puit et le point le plus bas de la dérive.)

### **ZONE DE MOUILLAGE** :

Christophe LE HAY, [christophe.le-hay@orange.fr](mailto:christophe.le-hay@orange.fr) , prend en charge le dossier « autorisation pour les guépard de mouiller dans les zones réservées au Plates »

**Fiche de JAUGE et CHAMPIONNAT :**

Marc (55) est chargé de diffuser puis rassembler les fiches de jauge 2009/2010 qui sont conditionnelles à un classement au championnat 2010. Il est chargé d'établir un projet de calendrier du championnat pour diffusion début 2010.

Compte rendu : Marc BURBAN